

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 069-216902734-20231211-VILLE_2023DC205-AU



Accueil Groupes

Classes de Neige et de Découverte

Location de ski et snowboard

Tél : 04 50 79 06 68

www.lescalade.com

670 route de Morzine - Montriond

74110

MORZINE AVORIAZ
Portes du Soleil

CONTRAT DE RESERVATION

Vacances d'hiver 2024

Entre les soussignés,

Morzine le, lundi 25 septembre 2023

Hôtel pour Collectivités Et

Mairie de Corbas

S.A.R.L. " L'ESCALADE "

Service Enfance

670 route de Morzine

Montriond

74 110 MORZINE AVORIAZ

69 690 CORBAS

Représenté par **Mr Richard BRAIZE**

Représentée par **Mr le Maire**

ACCORD CONVENU

Arrivée le :	Dimanche 18 février 2024	Première prestation :	Dîner
Départ le :	Vendredi 23 février 2024	Dernière prestation :	Déjeuner
Séjour:	Vacances		
Participants :	40 Jeunes	et	5 encadrants 45

Prestations:	Tarif par personne:
Pension complète Location du matériel de ski	306,00 €

Gratuité: 1

En supplément :

Location de snowboard :

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
25 €	30 €	35 €	40 €	45 €	50 €

Location de casque : 6 €

Forfait 5h Morzine les Gets: Adulte 28,50 € Enfant 21,80 €

Assurance: 4 € par jour par personne

Sarl l'Escalade - au capital de 500 000 € - RCS Thonon B 334 642519 - Code APE 5510Z - Ets agréé DDCS et EN
Assurance responsabilité civile : GENERALI/OTHELLA - N° de TVA intracommunautaire : FR 73334 642 519 00014

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 069-216902734-20231211-VILLE_2023DC205-AU



Classes de Neige et de découverte
Location de ski et snowboard

Tél : 04 50 79 06 68

www.lescalade.com

670 route de Morzine - Montriond

74110

MORZINE AVORIAZ
Portes du Soleil

Client: Mairie de Corbas

Date du contrat: lundi 25 septembre 2023

Séjour: Vacances du 18 février 2024 au 23 février 2024

FACTURE PRO FORMA			
DESIGNATION	NOMBRE	TARIF	TOTAL
Séjour (pension complète + matériel de ski)	45	306,00 €	13 770,00 €
Forfait Morzine Les Gets 5h x 3 jours enfant	40	3 21,80 €	2 616,00 €
Forfait Morzine Les Gets 5 x 3 jours adulte	5	3 28,50 €	427,50 €
Location de casque	40	6,00 €	240,00 €
Assurance SNOWRISK	40	3 4,00 €	480,00 €
Gratuité:	1	- 306,00 € -	306,00 €
MONTANT TOTAL DU SEJOUR			17 227,50 €

REGLEMENT	ECHÉANCE	MONTANT
50%	mois de Janvier 2024	8 613,75 €
Le solde	sur présentation de la facture 7 jours avant l'arrivée	8 613,75 €
Totaux	100%	17 227,50 €

CONDITIONS GENERALES

ANNULATION ET REDUCTION D'EFFECTIF

En cas d'annulation totale du séjour, les arrhes versées seront conservées.

En cas de baisse de l'effectif, le client en informe la structure d'accueil dans les meilleurs délais.

Les réductions d'effectifs seront indemnisées à la structure d'accueil dans les conditions suivantes :

- **Entre la signature du contrat et 3 mois avant le début du séjour**: aucune indemnité ne sera facturée. Le prix du séjour sera recalculé en fonction du nombre de participants annoncé.

- **Entre 3 mois et 15 jours avant le début du séjour**, pour une réduction d'effectif supérieure à 10 % de l'effectif convenu : **50%** du montant du séjour par personne absente sera dû.

- **Entre 7 jours et le début du séjour** : **100%** du montant du séjour par personne absente sera dû.

Tout séjour commencé sera facturé dans la totalité.

En cas d'augmentation de l'effectif, le client en informe la structure d'accueil dans les meilleurs délais. La structure d'accueil se réserve la possibilité d'accepter ou non cette augmentation de l'effectif.

En cas de dédit de la S.A.R.L. " L'ESCALADE ", les mêmes conditions lui seront appliquées.

ORGANISATION

L'effectif définitif et la mixité du groupe nous seront communiqués 15 jours avant l'arrivée pour nous permettre d'organiser la répartition dans les chambres. La facture du solde sera ajustée à cet effectif et devra être réglée avant l'arrivée du groupe.

Le jour d'arrivée, les chambres sont disponibles à partir de 17 h00. Le jour du départ les chambres devront être libérées pour 9h00 (à moins d'accord préalable).

Occupation multiple en chambres toutes équipées de sanitaires complets (WC séparé, lavabo et douche).

Les draps sont fournis (chaque participant fait son lit), le linge de toilette n'est pas fourni. Le linge des participants n'est pas blanchi.

Le ménage est effectué chaque jour dans les chambres et parties communes.

Le responsable du groupe logera en chambre single. La disponibilité de chambre single supplémentaire pour l'encadrement est sous réserve de disponibilité. L'ouverture de chambre single supplémentaire sera facturée 25 € par nuit et par chambre. Le logement des chauffeurs de bus est sous réserve de disponibilité en chambre single ou twin au tarif "groupe jeunes" contracté.

1 salle d'activités équipée et aménagée est incluse par groupe/classe. L'ouverture de salles d'activités supplémentaire est sous réserve de disponibilité au tarif de 200 € pour le séjour.

Le responsable du chalet se réserve le droit d'accueillir simultanément un autre groupe lors du séjour. Dans ce cas le directeur de chaque groupe en sera avisé.

Le matériel sportif et éducatif n'est pas compris dans le prix du séjour.

REPAS

Les repas devront répondre aux caractéristiques de l'alimentation pour enfants et seront ainsi composés :

- Petit déjeuner : *boissons chaudes, jus d'orange, jus de pomme, pain, beurre, confiture, miel, pâte à tartiner au chocolat, céréales, yaourts, fruits*

- Déjeuner : *Entrée froide ou chaude, plat chaud, fromage & fruit (sur place ou à emporter)*

- Goûter : *boisson chaude ou froide, collation*

- Dîner : *entrée, plat chaud, dessert*

Plusieurs soirées de spécialités savoyardes sont organisées durant le séjour.

Vin, plateau de fromage & café compris lors des repas pour l'encadrement. Le cinquième repas n'est pas inclus dans le tarif pension complète.

Les régimes alimentaires devront être signalés 15 jours avant l'arrivée. Pour les régimes sans porc et sans viande, un menu de substitution sera proposé (nous ne cuisinons pas de viande Halal). **Pour des raisons de sécurité, les allergies alimentaires seront prises en considération et les menus adaptés uniquement sur présentation d'un certificat médical.** Pour les menus sans gluten, un supplément de 5 € par jour sera facturé (coût marchandise). Le responsable du groupe veillera au respect de celles-ci pour les enfants concernés. L'Escalade décline toute responsabilité en cas d'ingestion d'aliment proscris.

L'organisation de la cuisine ne permet pas de prendre en compte les régimes végétaliens et les goûts alimentaires individuels.

Les repas servis aux prestataires d'activités sont sur réservation au tarif de 15 € le menu par personne.

DETERIORATION

Le matériel et mobilier des locaux occupés ne pourront être déplacés qu'avec l'accord du propriétaire.

Tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.

En cas de détérioration occasionnée par les personnes du groupe reçu, un état des lieux sera dressé à l'arrivée et au départ, convenu que tous les dégâts devront être remboursés par l'organisme.

Par ce fait, la responsabilité civile de l'organisme concerné est engagée et doit être couverte par une assurance.

Une caution de 300€ sera déposée à l'arrivée et retournée à l'organisme dans les huit jours qui suivent le départ du groupe si aucune détérioration n'a été constatée.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20231211-VILLE_2023DC205-AU



SECURITE

Toutes consignes en cas d'incendie et d'évacuation doivent être prises et prévues par le Directeur du séjour.
Un exercice d'évacuation sera organisé au début du séjour.

CAS PARTICULIERS

Pour les enfants appartenant au personnel d'encadrement, susceptibles de demeurer dans l'établissement avec leurs parents durant le séjour, une demande devra être formulée au préalable, en vue de gagner notre accord sur les possibilités et les prix du séjour.
En cas de difficultés concernant le respect du présent contrat ou la bonne marche du séjour avec le groupe reçu, **Monsieur Richard BRAIZE** agissant en qualité de gérant et le responsable du séjour, en commun accord, doivent en informer sur le champ la direction de l'organisme.

Pour tout litige se rapportant à ce contrat, seul le tribunal de THONON-LES-BAINS est habilité pour prendre une décision.

Le présent contrat ne peut être modifié. D'autre part, ce contrat étant proposé à la signature de l'organisme concerné, **il sera**

Contrat fait en deux exemplaires, soit un pour chaque partie.

NB : Précéder chaque signature de la mention " Lu et approuvé "



S.A.R.L. " L'ESCALADE "
Mr Richard BRAIZE

Mairie de Corbas
Mr le Maire

Envoyé en préfecture le 11/12/2023

Reçu en préfecture le 11/12/2023

Publié le

S²LO

ID : 069-216902734-20231211-VILLE_2023DC205-AU



Classes de Neige et de découverte

Location de ski et snowboard

Tél : 04 50 79 06 68

www.lescalade.com

670 route de Morzine - Montriond

74110 MORZINE AVORIAZ
Portes du Soleil

Mairie de Corbas

Service Enfance

69 690 CORBAS

FACTURE D'ACOMPTE

DATE	N°
25 septembre 2023	1

SEJOUR

Vacances

Du 18 février 2024 Au

23 février 2024

DESIGNATION	NOMBRE	PRIX	T.T.C.
Acompte contrat du 25 septembre 2023	1	10%	8 613,75 €

TOTAL TTC

8 613,75€

dont T.V.A. : sur la pension complète 10 %

783,07 €

Coordonnées bancaires

IBAN	Crédit Mutuel du Haut Chablais
FR76	1027 8024 1000 .0201 7060 194

Échéance :

30 janvier 2024

Escompte non admis loi N°92-1442 du 31.12.92

Sarl l'Escalade - au capital de 500 000 € - RCS Thonon B 334 642519 - Code APE 5510Z - Ets agréé DDCS et EN

Assurance responsabilité civile : GENERALLI/OTHELLA - N° de TVA intracommunautaire : FR 73334 642 519 00014